

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2022

### **Rapport n°5 : Convention Territoriale Globale**

Pour faire suite à la signature de la CTG en décembre 2021, à l'issue du diagnostic de territoire, des groupes de travail et des ateliers en conférence des maires, il vous est proposé d'adopter les fiches actions telles que présentées dans le document joint.

Pour rappel, ces fiches actions tendent à prioriser les engagements de la collectivité en matière de projet socio-éducatif. Ce document a néanmoins vocation à être évolutif si nécessaire devant la durée de la CTG.

Ces fiches actions ont été également présentées en amont au COPIL et à la CAF.

Une restitution plus conviviale aura lieu pour l'ensemble des élus et des groupes de travail, le 6 juillet prochain.